


## Les étudiants en droit de Strathmore, au Kenya, battent Harvard dans un concours mondial de plaidoiries

 [uneca.org/fr/stories/les-étudiants-en-droit-de-strathmore-au-kenya-battent-harvard-dans-un-concours-mondial-de](https://www.uneca.org/fr/stories/les-étudiants-en-droit-de-strathmore-au-kenya-battent-harvard-dans-un-concours-mondial-de)

Addis-Abeba, Éthiopie, le 10 juin 2019 (CEA) - Les étudiants en droit de l'Université Strathmore ont marqué une première ce week-end en battant l'équipe de l'École de droit de l'Université de Harvard lors de la phase finale du Concours John H. Jackson Moot Court (procès simulés en matière de droit) sur la Loi de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui s'est déroulé ce samedi, à Genève, en Suisse.

C'est la première fois qu'une équipe africaine remporte le concours qui réunit les meilleures équipes d'Europe, des Amériques et de la région Asie-Pacifique.

L'équipe de l'École de droit de l'Université Strathmore, composée de trois étudiants dont deux femmes et un homme, a remporté l'épreuve régionale africaine du concours, qui s'est tenue en avril 2019 à Nairobi, au Kenya, leur ouvrant la voie pour l'épreuve finale à Genève.

Le Centre africain pour la politique commerciale (ATPC), de la Commission économique pour l'Afrique a apporté un soutien financier à la compétition régionale africaine en parrainant la participation de 20 équipes universitaires représentant neuf pays africains à savoir, l'Afrique du Sud, l'Éthiopie, le Kenya, le Lesotho, le Nigéria, la Tanzanie, la Tunisie, l'Ouganda et le Zimbabwe.

Le Coordinateur de ATPC, M. David Luke, déclare que la CEA a aidé les équipes à renforcer les compétences de négociation de l'Afrique.

De nombreux pays africains sont confrontés à des défis majeurs dans les négociations commerciales et le règlement des différends à l'OMC, principalement en raison du manque d'expertise juridique en droit de l'OMC ; des ressources financières limitées et parfois par peur des pressions politiques et économiques d'autres États membres de l'OMC exerçant un pouvoir de marché.

Le continent doit également faire face à des défis majeurs pour utiliser le droit commercial international à son avantage, non seulement dans le contexte de l'OMC, mais également aux niveaux bilatéral et régional.

« Nous sommes ravis que l'équipe kényane de l'École de droit de l'Université Strathmore ait remporté la 17<sup>ème</sup> édition du Concours John H. Jackson Moot Court. La compétition de cette année a été féroce et nous savons que ce qu'ils ont gagné grâce à ce processus sera sans aucun doute bénéfique pour l'Afrique à l'avenir », indique M. Luke.

Le Coordinateur de ATPC ajoute : « Pour atténuer les problèmes auxquels font face les pays africains dans les négociations commerciales, il faut viser les systèmes d'enseignement supérieur sur le continent ».

Il dit que l'exploit de l'équipe est opportun car il coïncide avec l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) et le début prévu de sa phase opérationnelle, le 7 juillet 2019, lors du Sommet de l'Union africaine, à Niamey, au Niger.

Le Concours John H. Jackson Moot Court, anciennement connu sous le nom de Concours ELSA Moot Court, offre aux étudiants en droit une occasion unique d'acquérir de l'expérience dans les litiges internationaux ; améliorer leurs compétences juridiques écrites et orales et de rencontrer des étudiants et des professionnels du monde entier, dans le domaine du commerce.

Le concours mondial est organisé par l'Association européenne des étudiants en droit (ELSA). Le procès simulé est basé sur le système de règlement des différends de l'OMC. Les équipes préparent et examinent une jurisprudence fictive, abordant des questions juridiques clés du droit économique international dans les domaines du commerce des biens et des services.

Ils rédigent des mémoires pour le plaignant et l'intimé, suivis de tours de plaidoiries nationaux et régionaux avec les meilleures équipes qualifiées pour participer au tour final à Genève devant des universitaires de renom, des membres des groupes spéciaux de l'OMC et des instances de recours.

Publié par:

Section de la communication  
Commission économique pour l'Afrique  
B.P. 3001  
Addis-Abeba  
Éthiopie  
Tél : +251 11 551 5826  
Email : [eca-info@un.org](mailto:eca-info@un.org)